



Société Française  
de Physique

## Communiqué de presse

2 février 2022

### **Pour un retour à de meilleures pratiques d'évaluation des laboratoires**

Le HCERES vient de décider de renforcer la standardisation des procédures de l'évaluation scientifique des laboratoires. Ce référentiel technocratique ainsi conçu nie la nécessité de compétences scientifiques pour conduire une évaluation de l'activité des laboratoires. La Société Française de Physique (SFP) réaffirme que l'évaluation essentiellement qualitative ne peut qu'être collective, construite par un collège de pairs porteur d'une diversité de compétences.

L'évaluation comptable introduite par le HCERES, basée sur d'innombrables « indicateurs quantitatifs » (référentiel en contenant pas moins de 57 pour les structures de recherche), tourne le dos à l'évaluation des contenus scientifiques et des projets de laboratoires. La véritable évaluation, utile et nécessaire, est le résultat d'un travail collectif. Elle requiert une visite du laboratoire, une rencontre de son personnel et des équipements, un échange avec les tutelles. Mettre au coeur de l'évaluation scientifique une diversité de métriques abusivement appelée « scientométrie » nie l'existence même de la réalité de compétences scientifiques. La SFP rejoint les directeurs de laboratoire pour protester contre « cette absurdité bureaucratique qui deviendrait une couche supplémentaire de procédures écrasantes et toujours plus déconnectées des réalités de terrain ».

Standardisant les procédures, voulant gommer la diversité des champs de recherches, le HCERES prend le contre-pied des recommandations les plus basiques largement pratiquées par la communauté internationale, et en imposant « une évaluation standardisée, uniforme, pour toutes les unités », réduire l'évaluation à un seul bilan comptable. La vision de la HCERES tourne le dos à la réalité de la recherche qui produit des concepts originaux, des innovations, des compréhensions, subtiles ou de rupture, porteuses de nouveaux développements, très souvent grâce au croisement de compétences de ses acteurs.

Le Conseil d'Administration de la Société Française de Physique, réuni le 31 janvier 2022, s'associe totalement à l'analyse de l'Assemblée des Directions de Laboratoires (ADL) que l'on a pu lire dans la presse (<https://adirlabos.wordpress.com/2021/12/28/hello-world>).

Contact :  
Société Française de Physique  
contact@sfpnet.fr  
01 44 08 67 13